

**Tableau de présentation des périodes d'ouverture des appels à projets ou à candidatures et des enveloppes FEADER correspondantes**

**Commission Permanente du 16 décembre 2022**

Le reliquat d'une enveloppe qui n'aurait pas été intégralement consommée sur une période est automatiquement basculé sur la période suivante.

<b>Numéro TO</b>	<b>Libellé</b>	<b>Période de dépôt de dossiers</b> (pour les appels à projets)	<b>Date de début d'éligibilité</b>	<b>Enveloppe 2020</b>
611 PDR LR	Appel à projets : Dotations jeunes agriculteurs	Du 03/01/2023 au 29/12/2023  Dépôt en continu des dossiers et sélection à chaque Comité Régional de Programmation Interfonds (CRPI)		6 500 000,00 €